

PROPOSITION D'EXAMEN PAR LE COMITÉ DES COMPTES PUBLICS  
DU RECOURS À DES AGENTS POUR LA VENTE DE RÉACTEURS  
CANDU

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre suppléant. Je n'insisterai pas pour demander une commission royale d'enquête parce que le gouvernement a montré sa susceptibilité lorsqu'il s'agit de créer des commissions pour faire la lumière sur ce qu'on lui reproche. Le gouvernement est-il prêt à demander à la Chambre d'accorder au comité des comptes publics des pleins pouvoirs pour enquêter sur cette question, faire comparaître des témoins, obtenir au besoin par mandat des documents, sans que le gouvernement se serve de ses privilèges pour intervenir, engager des enquêteurs et porter cette enquête à l'extérieur du Canada, s'il le faut, pour que les malheureux contribuables canadiens puissent jouir d'une certaine protection?

● (1440)

**L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, il ne m'est pas possible de traiter en détail de chacun des pouvoirs apparemment sans précédent que recherche le député.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Cette situation est elle-même sans précédent.

**M. MacEachen:** Toutefois, lorsque le comité des comptes publics a été constitué, le gouvernement s'est efforcé de lui faciliter la tâche de toutes les façons possibles. Si le comité des comptes publics lui-même décide qu'il a besoin de plus de pouvoirs, s'il arrive à les identifier et à déterminer la façon dont ils doivent être exercés, il va de soi que le gouvernement examinera la chose. D'ailleurs, le comité des comptes publics lui-même sait quelles mesures prendre s'il en est déjà arrivé à cette conclusion.

L'OBLIGATION DU GOUVERNEMENT DE SE RENSEIGNER SUR LES  
VERSEMENTS AUX AGENTS LORS DE LA VENTE DES RÉACTEURS  
CANDU

**L'hon. Robert L. Stanfield (Halifax):** Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre suppléant s'il n'est pas d'avis que le gouvernement a en quelque sorte l'obligation de se renseigner sur l'usage qu'on a fait de tout cet argent et sur les procédures qui ont été suivies? Croit-il pouvoir tout simplement esquiver cette responsabilité en renvoyant toute l'affaire au comité des comptes publics, ou le premier ministre suppléant croit-il que nous le jugeons, lui et ses collègues, tellement stupides qu'ils ne pourraient pas obtenir ces renseignements même s'ils voulaient les avoir?

**L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, ce renvoi au comité des comptes publics découle d'une requête faite à la Chambre des communes, étant donné qu'il a été suggéré que ce serait la façon la plus appropriée d'établir les faits. C'est en réponse à une demande de l'opposition et non pas dans un effort pour se décharger de ses responsabilités que le gouvernement a accepté de procéder à ce renvoi particulier. Voilà donc les antécédents de cette affaire.

**M. Stanfield:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné qu'en fin de compte, le gouvernement est

Questions orales

comptable non pas au Parlement mais à la population canadienne, le premier ministre suppléant croit-il que le gouvernement ne soit pas tenu de connaître avec certitude ce qu'il est advenu de cet argent? Le gouvernement croit-il s'être acquitté de cette responsabilité et espère-t-il qu'il se trouvera quelqu'un pour croire qu'il s'est en effet acquitté de ses responsabilités jusqu'à présent?

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, le gouvernement à n'en pas douter s'est efforcé de s'acquitter de ses responsabilités. Des ministres ont comparu devant le comité et lui ont donné tous les renseignements souhaités. Nous sommes toujours disposés à envisager de nouvelles façons de faciliter la tâche du comité. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ainsi que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se sont montrés très disposés à fournir des renseignements sur ces questions.

\* \* \*

LES AFFAIRES INDIENNES

LA POLLUTION PAR LE MERCURE DES RIVIÈRES DES ANGLAIS ET  
WABIGOOON—LA QUESTION DE LA DEMANDE ONTARIENNE DE  
FERMETURE DE LA PÊCHE

**M. Cyril Symes (Sault-Ste-Marie):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et concerne la pollution par le mercure des rivières des Anglais et Wabigoon, ce qui met en danger la santé des autochtones de la région. Comme le rapport d'un groupe d'étude du gouvernement ontarien recommandait en 1973 qu'on interdise de pêcher dans ces rivières et que le gouvernement fédéral peut en interdire l'accès sur la demande de la province, le gouvernement ontarien a-t-il demandé au gouvernement fédéral d'interdire la pêche?

**L'hon. Warren Allmand (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Pas à ma connaissance, monsieur l'Orateur.

LA POLLUTION PAR LE MERCURE DES RIVIÈRES DES ANGLAIS ET  
WABIGOOON—LA DEMANDE FÉDÉRALE D'INTERDICTION DE LA  
PÊCHE ADRESSÉE À L'ONTARIO

**M. Cyril Symes (Sault-Ste-Marie):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Lors de ses consultations avec le gouvernement ontarien, le gouvernement fédéral a-t-il exhorté l'Ontario à prendre les mesures nécessaires pour interdire aux amateurs de pêcher dans les rivières des Anglais et Wabigoon afin de protéger les gens de la région contre l'hydrargyrisme? Quelles raisons a données le gouvernement ontarien pour ne pas se conformer à la demande du gouvernement fédéral?

**L'hon. Warren Allmand (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, j'ai personnellement engagé trois ministres ontariens à interdire la pêche dans ces deux rivières. J'ai également proposé de les rencontrer pour mettre au point un programme d'expansion économique à l'intention des gens de la région. Jusqu'ici, l'Ontario n'a pas donné de réponse positive.

**M. Broadbent:** Quand a eu lieu la réunion?

**M. Allmand:** La réunion a eu lieu avant le Nouvel An, en novembre ou en décembre.